



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 MARS 2016.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2016.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

- Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2015 :

- ☞ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2015 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

	<i>Investissement</i>		<i>Fonctionnement</i>		<i>Ensemble</i>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2015						
Résultats reportés 2014		78 475.49		202 530.89		281 006.38
Opérations de l'exercice 2015	171 101.22	114 075.63	791 026.91	951 494.31	962 128.13	1 065 569.94
TOTAUX	171 101.22	192 551.12	791 026.91	1 154 025.20	962 128.13	1 346 576.32
Résultats de clôture		21 449.90		362 998.29		384 448.19
Restes à réaliser 2015	430 659.26	191 900.00			238 759.26	
TOTAUX CUMULES	430 659.26	213.349.90		362 998.29	238 759.26	384 448.19
RESULTATS DEFINITIFS	217 309.36			362 998.29		145 668.93

- ☞ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ☞ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 :

☞ Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 362 998.29 €

Constatant :

- Un excédent d'investissement de : **21 449.90 €**
- Des restes à réaliser en dépenses au 31 décembre 2015 : **- 430 659.26 €**
- Des restes à réaliser en recettes au 31 décembre 2015 : **+ 191 900.00 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à la somme de **217 309.36 €**

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation au compte **R1068** (investissement) la somme de **217 309.36 €**
- Report au compte **R02** (fonctionnement) la somme de **145 688.93 €**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BOURGUEIL :

☞ Madame Le Maire donne lecture de la décision de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale réunie le 4 mars 2016 ; le Schéma Départemental prévoit 10 communautés de communes dont la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil fusionnée avec la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest ; le schéma devra être arrêté par le Préfet avant le 31 mars 2016.

☞ Entend le compte-rendu de diverses réunions :

- **Comité Consultatif Communication (08/02)** – organisation du Festival Brass Band en Bourgueillois (samedi 25 juin 2016 à Bourgueil et dimanche 26 juin 2016 à Saint Nicolas de Bourgueil) – avis sollicité auprès des communes du Bourgueillois pour l'achat d'un podium au sein de la CCPB – signalisation des commerces, restaurants et autres activités professionnelles : choix de l'entreprise ATOME COMMUNICATION.
- **Comité Eau et Assainissement (15/02)** – débats d'orientations budgétaires 2016 – examen des comptes de gestion du receveur et des comptes administratifs 2015 – proposition d'affectation des résultats – point sur les travaux en cours (extension au Port Charbonnier et au Port Plat à Saint-Patrice – travaux de raccordement du nouvel abattoir ZA de Benais-Restigné).
- **Programme Local de l'Habitat (15/02)** – perspectives – point sur les logements vacants
- **Comité Enfance Jeunesse (22/02)** – point sur les effectifs pendant les vacances de février dans les centres d'accueil de loisirs – signature d'une convention pour la mise à disposition des 2 minibus – point sur le REAAP (quinzaine de la parentalité) – projet RPI entre les communes de Hommes, Continvoir et Gizeux – soirée d'information sur le harcèlement à l'école jeudi 17 mars à 20 heures, Salle des Fêtes de Bourgueil.



- **Comité Consultatif Développement Economique (24/02)** – point sur les parcs d'activité (développement des entreprises – projet d'extension du parc) – mise à jour de la signalétique et délégation de la maintenance et de l'entretien de l'éclairage public au SIEIL – animations économiques : projet « marketing territorial » présenté par le Conseil Départemental et Tours Plus avec un budget de 180 000 € sur 3 ans – organisation d'un « Petit Déjeuner Economique » le 25 mars de 8h à 9h destiné aux chefs d'entreprises du Bourgueillois – aides aux entreprises.
- **Conseil Communautaire (03/03)** – approbation du compte de gestion 2015, du compte administratif 2015 et affectation des résultats 2015 pour le budget principal et les budgets annexes – demande de subvention auprès du PNR dans le cadre de la création d'une passerelle au-dessus du Changeon – convention de servitude souterraine avec le SIEIL pour le parc d'activités Benais-Restigné – aides à l'investissement pour les entreprises du Pays de Bourgueil.

COMMERCE :

- ☞ Est informé que les travaux de maçonnerie et de couverture sont en cours.
- ☞ Prend acte du plan d'aménagement du futur commerce transmis par M. BREUST, architecte mandaté par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.
- ☞ Propose d'inclure les travaux de création de la rampe d'accès aux travaux d'aménagement du Centre Bourg.

PROJET COMMUNAL :

- ☞ Décide de confier, à l'unanimité, la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg au Cabinet SAFEGE pour un montant de 27 800 € HT, soit 33 360 € TTC et autorise le Maire à signer le contrat et toutes les pièces s'y rapportant.
- ☞ Sollicite auprès des services de l'Etat, une subvention au taux maximum au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local qui se substituera à la DETR 2016 (montant des travaux estimé à 428 972 € HT).

BATIMENTS :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 9 février – réception des travaux de peinture du bureau du Maire (2 615 € TTC) – examen devis pour la création d'une rampe d'accès au commerce.
- ☞ Décide, à l'unanimité, de résilier le contrat de Service Dialège Internet auprès d'ERDF (coût prestation : 16.50 HT/mois), le contrat arrivant à terme le 30 avril 2016.



AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE - TRANSPORTS :

- ☞ Entend le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 3 mars :
 - Bilan des activités pédagogiques passées – activités à venir : intervention extérieure bénévole sur la vannerie en papier et sur les thèmes « de la fibre au fil » et « la teinture végétale » - piscine tous les lundis matins à partir du 14 mars – ateliers cuisine mensuels – carnaval avec défilé le 25 mars – fréquentation bibliothèque – participation à Vernalis et à l'exposition sur l'Europe à Saint-Nicolas de Bourgueil le 9 mai.
 - Effectifs actuels : 25 élèves – prévisions septembre 2016 : 29 élèves.
 - Modalités d'inscriptions pour la rentrée 2016/2017 : à partir du 18 avril 2016.
 - Budgets et investissements pour l'année 2016 – divers travaux à réaliser.
- ☞ Entend la lecture du compte-rendu du Comité Technique des Temps d'Activités Périscolaires du 7 mars – présentation et bilan de la période 3 – deux souhaits formulés par le Conseil d'Ecole pour la rentrée 2016/2017 : TAP les mardis et vendredis de 15h à 16h30 – un seul animateur pour toute l'année accompagnant M^{me} BOUGET.
- ☞ Autorise le Maire, pour les transports scolaires propres à la commune, à signer l'avenant n°1 à la convention de délégation de compétences portant sur le paiement direct par le Département du coût du transport aux prestataires de services et l'avenant n°2 portant sur la perception intégrale des recettes de la part familiale sur la base du tarif en vigueur de 150 €/an/par élève inscrit aux transports.
- ☞ Approuve les termes de l'avenant n°3 au marché de transport rédigé par le Conseil Départemental autorise le Maire à le signer afin d'intégrer juridiquement la commune en qualité d'autorité organisatrice de second rang
- ☞ Décide de nommer la garderie périscolaire située dans l'enceinte de l'école Germaine Héroux « Les P'tits Mousses ».

PERSONNEL :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'information du 5 février organisée par le Centre de Gestion d'Indre et Loire sur le nouveau régime indemnitaire.
- ☞ Accepte de renouveler le contrat de maintenance avec la société A.D.I.C. Informatique (Groupe SEDI) et autorise le Maire à signer le contrat (15 € HT/an).

ENVIRONNEMENT :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 19 février portant sur le PPRI Val d'Authion.



- ☞ Est informé que le Plan de Gestion des Risques d'Inondation est consultable en mairie et que les travaux de renforcement de la digue, pour la section du Port d'Ablevois au Port Neuf, débuteront mi-août 2016.
- ☞ Est informé que la Commission Communale des Impôts s'est réunie le 29 février afin d'examiner les modifications à prendre en compte pour les immeubles bâtis et non-bâtis.

VOIRIE - FOSSES - ELECTRIFICATION :

- ☞ Est informé que la remise par Cofiroute des deux ouvrages hydrauliques, situés rue Malesse et en continuité de la rue des Champs Jouants, est reportée au 25 mars à 15h30.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue avec M. BESNARD, technicien au sein du STA du Sud-Ouest, portant sur des aménagements à prévoir au carrefour de la rue des Gravets et la rue des Parfaits, et décide de relancer l'ADAC concernant d'éventuels aménagements à prévoir sur le RD n°69 (rue Brûlée) afin de réduire la vitesse.
- ☞ Prend acte des plans topographiques fournis par M.BRANLY, géomètre, pour le déplacement d'un fossé rue du Tertre.
- ☞ Décide d'acquérir 3 radars pédagogiques mobiles solaires pour un montant de 5 591 euros HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police.
- ☞ Accepte le devis du groupe SAVAS pour le remplacement de l'épareuse (coût 39 000 € HT + reprise ancien matériel : 3 500 € HT).

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * SIEIL 37 – Réunion d'information locale (03/02) – présentation compétences du SIEIL – dossiers de travaux en cours.
 - * SIACEBA (03/02) – débat d'orientations budgétaires – conventions d'entretien des berges et du lit avec les riverains.
 - * Office de Tourisme de Bourgueil – Assemblée Générale (15/02) – rapport moral – bilan de la saison 2015 – bilan financier 2015 – budget prévisionnel 1^{er} trimestre 2016.

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- ☞ Mène une réflexion sur la situation actuelle et le devenir de Maison Loire et Nature ; la proposition d'une fusion avec une autre association communale a été approuvée à la majorité lors de la dernière assemblée générale de MLN.



FETES ET CEREMONIES :

- ☞ Entend le compte-rendu de l'assemblée Générale du Comice du Monde Rural de l'Arrondissement de Chinon du 12 Février et des réunions de préparation du comice – répartition des tâches – point sur les consignes de sécurité, plan du char, divers achats par la commune – matériel roulant à mobiliser (tracteur + remorque) – mise à disposition du préau de l'ancienne école Fernand Obligy.

QUESTIONS DIVERSES:

- ☞ Invite la population à assister à une réunion d'information jeudi 10 mars à 19 heures, salle Pierre Desproges, portant sur la présentation du dispositif « Voisins Vigilants » par les services de la gendarmerie.
- ☞ Dans le cadre du jumelage, prend acte du séjour des Italiens de Fara Vicentino, du 1^{er} juillet au 4 juillet 2016.
- ☞ Est informé du départ du docteur Bernard LACLAVETINE, le 1^{er} juillet 2016, pour cause de retraite, et s'engage à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de pourvoir à son remplacement.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine invite les élus et la population à assister au Concert de Printemps, samedi 19 mars 2016, à 20h30, salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} LE THEPAULT Françoise rappelle au Conseil Municipal que l'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu jeudi 10 mars, à 20h30.
- ☞ M^{me} GALET Florence invite la population à assister au concours de pêche qui aura lieu à l'étang des Gravets, le samedi 19 mars 2016.

L'Ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Mardi 22 Mars à 20 heures, salle de la Mairie .